

CAP ESTHÉTIQUE | Adulte du 28/09/2020 au 28/05/2021

UNE FORMATION QUALIFIANTE, LE CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

Code RNCP : 31041 - Code CPF : 247018



Activités

En prodiguant à ses clients des soins du visage et du corps, l'esthéticienne contribue à leur bien-être. Epilations, gommages, massages du visage, modelages du corps... font parti des prestations proposées. Elle identifie le type de peau et dispense les soins les plus adaptés. Elle conseille ses clients pour l'achat des produits, les oriente dans leur choix et la meilleure façon de les utiliser. Elle peut aussi donner des conseils en matière de maquillage.

Public concerné

Tout public :

- > salariés,
- > demandeurs d'emploi,
- > professionnels souhaitant s'orienter vers une formation en esthétique.

Objectifs de la formation

Savoir prodiguer les soins du visage et du corps et les adapter en fonction du type de peau des clients. Respecter les règles d'hygiène, gérer les stocks et la prise de RDV. Savoir faire preuve de délicatesse, d'écoute et avoir le sens du contact humain.

Modalités de la formation

+ d'info

Alexandra MICHAUD ☎ 02 38 62 99 99

✉ a.michaud@cma-loiret.fr

Elle se déroule sur 9 mois à temps plein.

> 22 semaines de cours

à l'Institut des Métiers et de l'Artisanat (IMA) de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Loiret.

> 12 semaines de stage en entreprise

(période minimum obligatoire de 3 semaines en parfumerie et 3 semaines en institut).

Débouchés professionnels

Le titulaire du CAP maîtrise les techniques de soins esthétiques du visage, des mains et des pieds. Il peut notamment réaliser des épilations, des soins de manucures et des maquillages. Il est capable de conseiller la clientèle, d'assurer la vente de produits de soins, de maquillage et d'hygiène.

Suite du parcours qualifiant envisageable :

Niveau bac : Bac Pro Esthétique-Cosmétique

Parfumerie (durée : 3 ans) Brevet Professionnel

Esthétique-Cosmétique (durée : 3 ans)

Niveau bac +2 : BTS Esthétique-Cosmétique

(durée : 2ans)

Financement

Pour connaître les modalités de financement et/ou les dispositifs de prise en charge en fonction de votre statut, contactez notre conseillère.

**SESSION
DE SEPTEMBRE À MAI**

MAI 11/05/2020



Lieu de formation

INSTITUT DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

44 rue du Faubourg Bourgogne • 45000 ORLEANS

☎ 02 38 68 08 68 • www.cma45.fr

UNE FORMATION QUALIFIANTE, LE CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE



Prérequis

Pas de prérequis. Test de français et mathématiques pour tout candidat non diplômé.

Méthodes et moyens pédagogiques

Institut pédagogique collectif pour la pratique professionnelle selon les processus techniques utilisés dans les entreprises. Pédagogie active faisant appel à la participation des stagiaires et aux échanges de pratiques vus dans les entreprises d'accueil. Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques en lien avec les situations professionnelles des stagiaires.

Documents remis

Fiches diagnostic, fiches suivi clients, supports et synthèses de cours.

Formateurs

Amélie ORDRONNEAU : formatrice professionnelle de travaux pratiques en esthétique, technologie, cosmétologie, vente, diplômée du BTS Esthétique cosmétique parfumerie option B formation marques.

Mehdi KARRAY : formateur de biologie, chimie/électricité, mathématiques, sciences physiques, diplômé du Brevet de Maîtrise Coiffure niveau III.

Virginie FLAMBARD : formatrice en Prévention Santé Environnement (PSE), diplômée du Master 1 Sciences de l'Education.

Emmanuelle ENGRAND : formatrice en gestion, titulaire du module E3 Management et gestion de l'entreprise (module du BTS métiers de la coiffure), diplômée du Brevet de Maîtrise Coiffure niveau III, jury d'examen national BM validé APCMA, artisan coiffeur.

Géraldine NICOLLE : formatrice d'anglais, titulaire d'une licence d'anglais.

Isabelle DESHAYES MONTALBANO : formatrice de français, diplômée d'une Licence de sciences de l'éducation métiers de l'enseignement.

Béatrice PELLEGEAY : formatrice en histoire/géographie, diplômée de Maîtrise en Lettres, Littérature et Civilisation Allemandes.

Dispositif d'information et de positionnement des stagiaires

Un entretien individuel est proposé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orienter vers un parcours de formation adapté.

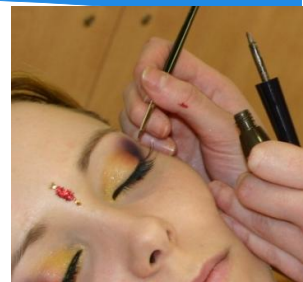


**Chambre de Métiers
et de l'Artisanat**

Loiret

INSTITUT DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

Le service formation professionnelle de la CMA Loiret



Prise en compte de l'appréciation des stagiaires

A l'issue de la formation, chaque stagiaire complète une enquête de satisfaction sur le déroulement de la formation. A partir des enquêtes, un bilan pédagogique synthétique de la formation est établi. Une enquête de satisfaction en ligne est également à remplir via notre outil « FORMAEVA ».

Livret d'Accueil / Règlement intérieur

Il est remis au stagiaire un livret d'accueil et le règlement intérieur en début de formation. Ce règlement est affiché à la cafétéria et dans le hall d'accueil.

Evaluation, validation du diplôme / Réussite à l'examen

La formation est validée par l'obtention du CAP esthétique cosmétique parfumerie, diplôme de niveau V (code RNCP : 31041). Un relevé de notes d'examen est adressé à chaque stagiaire par l'Académie d'Orléans Tours. Le taux de réussite à l'examen 2019 est de 100 %.

Suivi post-formation

Un suivi individuel est proposé. Cette formation est promue auprès des élus de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Loiret. Un fichier contact des entreprises susceptibles d'embaucher sera fourni aux stagiaires. Chaque stagiaire devra communiquer son CV et sa lettre de motivation qui seront transmis dès les résultats du CAP. L'inscription au Centre d'Aide à la Décision pour les moins de 30 ans est possible (contrat d'apprentissage).

Contact

Institut des Métiers et de l'Artisanat
Service Formation Professionnelle de la CMA Loiret
44 rue du Faubourg Bourgogne 45000 ORLEANS

N° SIRET : 184 500 023 00033

N° déclaration d'existence : 2445P001445

+ d'info

Alexandra MICHAUD ☎ 02 38 62 99 99

✉ a.michaud@cma-loiret.fr